



CHALLENGE SENIORS FEMININES A 8

REGLEMENT SPORTIF

Article 1 – Objet de la pratique

Le District organise un Challenge Seniors Féminines à 8 à vocation conviviale et loisir afin de favoriser la pratique, le temps de jeu et le développement du football féminin.

Article 2 – Participantes par équipe

Sont autorisées les joueuses Seniors F, U18F, 3 joueuses U17F et 3 joueuses U16F conformément aux règlements fédéraux en vigueur.

Article 3 – Composition des équipes

8 joueuses dont une gardienne. Maximum conseillé : 14 joueuses. Minimum pour débiter une rencontre : 6 joueuses. Remplacements volants et illimités.

Article 4 – Organisation

8 journées de pratique. Chaque équipe dispute 2 matchs par journée contre des adversaires différents. Le calendrier officiel est diffusé sur le logiciel FAL.

Article 5 – Temps de jeu

Les rencontres se disputent en 1 x 35 minutes ou 2 x 17,30 minutes selon l'organisation du plateau.

Article 6 – Lois du jeu

Application des règles du Football à 8 : hors-jeu non appliqué, touches à la main, distance réglementaire de 6 mètres.

Article 7 – Arbitrage

Auto-arbitrage privilégié ou arbitrage assuré par le club recevant.

Article 8 – Discipline

Les comportements contraires à l'esprit sportif pourront faire l'objet de mesures disciplinaires par le District.

Article 9 – Festival Final

Une journée finale réunira l'ensemble des équipes avec remise de récompenses liées au fair-play, à la participation et à l'engagement.

